

Image not found or type unknown



Droits d'un héritier et des légataires particuliers

Par **viel**, le **26/10/2010** à **05:42**

Bonjour,rn Un enfant héritier de son père a-t-il plus de pouvoirs de décision (ou de droits) ,que les petits enfants, légataires particuliers (disposant de la quotité disponible :50 %) pour décider de la vente d'un appartement ?